



MAIRIE DE
FABAS

LE
BULLETIN MUNICIPAL

2021



Meilleurs Vœux !!!

L'ensemble du conseil Municipal est heureux de vous adresser ses vœux les plus chaleureux à l'occasion de cette nouvelle année, Qu'elle vous apporte santé, joie, bonheur et réussite

MAIRIE • 82170 FABAS
05 63 67 30 57
mairie-fabas@info82.com

www.fabas82.fr

SOMMAIRE

ÉTAT CIVIL..... p.2

LE MOT DU MAIRE..... p.3

LE CONSEIL MUNICIPAL
& LE PERSONNEL
COMMUNAL

P.4

INFORMATIONS MAIRIE

P.5

SCOLAIRE & LOISIRS

P.10

ASSOCIATIONS

P.14

AU QUOTIDIEN

P.16

ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Liam, Michel, Jean-Paul DUSSUELLE le 22/01
- Elsa, Christelle, Armelle LALOZE le 31/01
- Yémi LAVAUUR le 17/09
- Louis DUCHE le 24/10

Nous exprimons tous nos vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux qui ont uni leurs destinées il y a quelques mois :

- Céline, Roselyne, Lucie FAYET et Maxime, Pierre ROBICHON le 08/08

- Laëtitia, Gisèle, Thérèse, Nathalie FERRIERES et Loïc REGHENAZ le 15/08
- Coralie, Aurore, Marie-Claire BRICOUT et Lionel, Henry, Patrick CHAMPAILLER le 29/12

Nous renouvelons nos condoléances aux familles qui ont perdu un être cher et avons une pensée pour elles :

- Mauricette LALANNE, veuve BARON, le 17/03
- José AMADOR décédé le 22/04
- Brigitte MORONI, épouse NAVA, le 26/09



LE MOT DU MAIRE

Chères Fabasiennes, Chers Fabasiens,

Tout d'abord, je tenais à vous remercier de nouveau pour la confiance que vous avez accordée lors du scrutin du 15 Mars 2020 à notre liste « Poursuivons ensemble pour Fabas ». Avec un taux de participation de 73.96%, vous avez démontré l'intérêt que vous portez à notre village.

Qui aurait pu imaginer qu'au lendemain de ce résultat, nous allions rentrer dans une pandémie dévastatrice en vies humaines, qui allait mettre à mal notre système de santé, mettre par terre l'économie de notre pays ainsi que nous priver de libertés que nous pensions immuables.

Dans ce contexte particulier, l'équipe a tout de même réussi à prendre ses marques en faisant preuve d'une grande réactivité, pour mettre en place les différents protocoles sanitaires, livrés la veille pour le lendemain par l'état, pour ré-ouvrir l'école et le centre de loisirs.

En voyant les tergiversations de l'état sur la distribution de masques, les élus ont pris, sans hésiter dès Mai, la décision d'en distribuer un lavable par administré. Nous avons renouvelé cette démarche en Novembre pour les enfants de 6 à 11 ans, suite à l'annonce du gouvernement d'imposer le masque dès cet âge.

En juillet, nous avons voté le budget avec le maintien des taux d'impositions des taxes locales, comme nous l'avions annoncé, mais sans faire de grande prévision d'investissement vu la date de cette adoption. Toute l'équipe a bien en tête que le nerf de la guerre sont les finances, et nous serons extrêmement vigilants pour réaliser des investissements qui correspondent au rang de notre commune rurale, en adéquation avec les recettes qui sont les nôtres.

Je tiens à remercier la secrétaire, le personnel du centre de loisirs, les ATSEMS, le cuisinier, l'agent de nettoyage pour leur implication à la sortie du premier confinement. Nous nous sommes retroussé les manches et avons participé à certaines tâches afin de traiter le plus urgent : entretien bihebdomadaire de la station d'épuration, tonte, taille, etc. cet investissement des élus a tout de même eu un point positif car nous avons pu évaluer avec précision le temps nécessaire pour effectuer ces opérations et de fait redéfinir le planning en conséquence.

Nous avons également décidé d'élargir notre mode de communication en nous dotant de l'application PanneauPocket téléchargeable par tous les détenteurs de smartphone. Vous pourrez consulter la notice d'utilisation dans ce journal. Une refonte du site internet est également en cours.

Malgré ce contexte peu favorable au rassemblement, nous avons bien avancé sur la construction de la maison des associations et ne manquerons pas de vous solliciter pour des journées participatives. Je veux remercier les entreprises, les membres des associations, les bénévoles, les élus qui se sont investis dans ce projet mais nous y reviendrons plus précisément dans ce bulletin.

A l'heure où j'écris ce petit mot, il paraît peu probable que nous puissions nous réunir pour notre traditionnelle cérémonie des vœux. Aussi je tiens, au nom de tous les élus, à vous souhaiter, habitants et acteurs de la commune, une bonne et heureuse année 2021 et surtout une bonne santé.

Jérôme **Soursac**

LE CONSEIL & PERSONNEL COMMUNAL

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



Maire
Jérôme **SOURSAC**



1er Adjoint
Christian **POZZA**



2ème Adjointe
Gaëlle **LAFARGUE**



3ème Adjoint
Hervé **COUPELLIER**



4ème Adjoint
Nicolas **VERDIER**



Luc
CHRIST



Benjamin
FERRAN



Stéphane
GRAILHE



Julien
LAPEZE



Emilie
LUC



Sylvie
MAZET



Guillaume
PINAR



Loïc
REGHENAZ



Jean-Paul
RUIZ



Paul
RUIZ

LE PERSONNEL COMMUNAL

ADMINISTRATIF

Brigitte CAUMARTIN : Secrétaire de Mairie

Espaces verts et travaux d'entretien

Julien DUCHE : Agent technique

François RADIO : Agent technique

École, ALAE et ALSH

Audrey UCAY : directrice ALAE/ALSH

Laetitia DESPAS : animatrice

Élisabeth CACCLIN : animatrice

Pauline DURIEU : animatrice

Marie GERMAIN : animatrice

Laura PARPAIOLA : animatrice

Mélanie DURIEU : Atsem

Sabrina GUIRAUD : Atsem

Corinne AMELEE : agent d'entretien des locaux

Restauration scolaire

Jean-Christophe RINAUDO

LES COMMISSIONS COMMUNALES

SIAEP Syndicat d'adduction d'eau potable de la région de Grisolles :

Jérôme SOURSAC (titulaire)
Stéphane GRAILHE (titulaire)
Gaëlle LAFARGUE (suppléante)
Jean-Paul RUIZ (suppléant)

Syndicat Départemental d'Energie de Tarn-et-Garonne

Christian POZZA (titulaire)
Stéphane GRAILHE (suppléant)

Déléguées à la défense :

Gaëlle LAFARGUE (titulaire)
Sylvie MAZET (suppléante)

Ouverture des plis pour les marchés négociés ou les appels d'offres :

Jérôme SOURSAC (président)
Julien LAPEZE (titulaire)
Loïc REGHENAZ (titulaire)
Jean-Paul RUIZ (titulaire)
Benjamin FERRAN (suppléant)
Luc CHRIST (suppléant)
Emilie LUC (suppléante)

Commission communale des impôts directs

Jérôme SOURSAC (président)
Gaëlle LAFARGUE (titulaire)
Emilie LUC (titulaire)
Sylvie MAZET (titulaire)
Guillaume PINAR (titulaire)
Christian POZZA (titulaire)
Jean-Paul RUIZ (titulaire)
Suppléants :
Brigitte CAUMARTIN
Luc CHRIST
Michel COSTES
Denis DEVIENNE
Céline PEGOURIE
Christel VERDIER

Commission de contrôle des listes électorales

Benjamin FERRAN (titulaire)
Suppléants :
Guylaine POZZA (titulaire)
Pauline CHRIST (titulaire)

LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Commission des impôts

Jérôme SOURSAC (titulaire)
Christian POZZA (suppléant)

Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Jérôme SOURSAC (titulaire)
Christian POZZA (suppléant)

Commission Administration Générale (RH, Finances, Sécurité, Communication, Numérique)

Luc CHRIST

Commission Développement Economique (Economie, Emploi, Gestion des zones d'activités)

Emilie LUC

Commission Environnement (Ordures ménagères, Service Public d'Assainissement Non Collectif, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Jérôme SOURSAC

Commission Voierie

Jérôme SOURSAC

NOS RÉALISATIONS

LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Compte tenu de la situation sanitaire, le chantier a pris un peu de retard, mais les travaux ont continué lorsque cela était possible. L'immeuble est hors d'eau et hors d'air et les travaux d'aménagements intérieurs ont commencé (placo, électricité, plomberie, ...)

La municipalité tient tout particulièrement à remercier les acteurs qui ont participé à ce projet :

- Les associations : ACCA, Ambiance Fabasienne, les Fabylettes.
- Les entreprises : SARL Pozza, Micro Station Services, Tera, KD Plomb Elec, Paschetta terrassement, JB Plomberie.
- Ainsi que toutes les bonnes âmes s'étant investies ou souhaitant venir donner un coup de main à ce projet.

Nous vous remercions de ce chantier se présente comme un chantier participatif, ceci afin d'atteindre un double objectif : réduire les coûts et impliquer les Fabasiens à ce projet. Si vous aussi souhaitez participer à ce projet, veuillez vous rapprocher d'une association du village : vous êtes les bienvenus. Nous avons bon espoir de terminer cette construction dans le premier semestre 2021 pour que les associations de la commune puissent en profiter à partir de l'été prochain, si la situation sanitaire, espérons-le, nous le permet.



DEFIBRILATEUR

Un défibrillateur a été installé à l'entrée de la salle des fêtes. Il est donc accessible uniquement aux horaires d'ouverture de la mairie ou lors de manifestations. Nous sommes conscients que cette situation n'est pas idéale, mais le choix de cet emplacement est volontaire et assumé : il est destiné à lutter contre le vol. En effet des communes voisines ont vu les leurs disparaître peu de temps après leur installation.



CITY STADE

Nous envisageons la création d'un city stade. Ce terrain multisports offrirait aux jeunes et aux moins jeunes un espace de détente et la possibilité de s'adonner à des activités physiques et sportives. Les études de faisabilité à la fois techniques et financières sont actuellement en cours et nous tiendrons les Fabasiens informés de l'avancement de ce projet.



Exemple de city stade

LOTISSEMENT COMMUNAL

Les terrains du lotissement de la mairie ont pratiquement tous trouvé acquéreur. A ce jour, sur les 7 lots disponibles au départ, 5 ont été vendus et 2 sont en attente de compromis de vente.



INFORMATIONS MAIRIE

SITE INTERNE

Courant 2021, et de façon à assurer la maintenance et à pérenniser le site internet de la mairie, nous allons devoir le remettre à jour. L'objectif est double. Tout d'abord offrir une vitrine de la commune sur le web, mais aussi, faciliter la gestion administrative de la municipalité en proposant des démarches dématérialisées.

Vous retrouverez toutes les informations utiles concernant votre village, et nous en profiterons pour le rendre plus attractif et plus convivial. Nous espérons qu'il vous plaira.

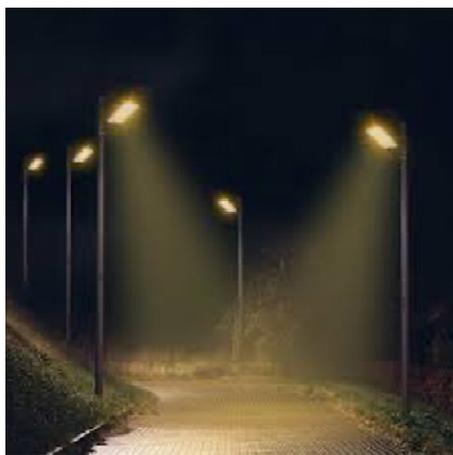
Nous en profitons pour vous rappeler la mise en place par la commune de « PANNEAU POCKET ». Cette application pour smartphone est téléchargeable gratuitement et vous permet de profiter des informations diffusées par la mairie de votre village.

<http://www.fabas82.fr/>



ECLAIRAGE PUBLIC

Le réseau d'éclairage public va être étendu dans le village. Les subventions du SDE, à concurrence de 40%, vont nous permettre d'étendre ce réseau chemin de Riounet.



CABANES A LIVRES

Nous envisageons l'installation de cabanes à livre au sein du village. Une cabane à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à livres, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.



Exemple de cabane à livres

BIENVENUE DANS L'ÉQUIPE !

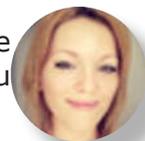


Jean-Christophe, est notre nouveau chef cuisinier au restaurant scolaire. Riche d'une grande expérience en cuisine gastronomique et traditionnelle, il fait partager sa passion des saveurs à nos chers trésors pour leur plus grand plaisir.

Julien, au service technique, nous fait bénéficier de son dynamisme et de sa disponibilité à l'entretien et l'embellissement de la commune.



Laura et Marie ont rejoint cette année la sympathique équipe d'animation du centre de loisirs de la commune.



LA STATION D'ÉPURATION

Le 29 octobre 2020, la station d'épuration a été réceptionnée après 1 an de mise en situation. Elle fonctionne sur son rythme de croisière.

Pour les maisons éligibles, il ne manque plus qu'à se raccorder au réseau.

Une taxe de raccordement au tout-à-l'égout a été décidée par le conseil municipal, elle se monte à :

- 3000€ pour une maison neuve,
- 1000€ pour une maison ancienne.



Le règlement stipule : « Si l'immeuble n'est toujours pas raccordé pour la fin 2021 cette somme peut être majorée, par décision de la Collectivité, dans la limite de 100 % »

STOP aux lingettes, protections hygiéniques, etc...

Pour une durée de vie optimale de notre station d'épuration, après un an d'utilisation, voici les erreurs à ne pas faire.

Ne surtout pas jeter :

- Les lingettes (même dites biodégradables), tampons hygiéniques, serviettes hygiéniques, préservatifs, couches, cotons tiges, etc. dans les toilettes. Tout ceci a la fâcheuse manie de boucher les grilles des pompes.
- Les produits chimiques toxiques : phytosanitaire, résidus de peinture, diluants, médicaments
- Les huiles et matières grasses : friture, vidanges

Les conséquences de ces pratiques sont concrètes : surcharge de maintenance auprès de nos employés communaux, altération du fonctionnement de la station d'épuration, risque de pollution de l'environnement, augmentation potentielle du prix du mètre cube pour les gens raccordés Comptant sur la responsabilité de tous.

LES 100 ANS DE RAYMOND CONTE

Le 2 septembre 2020, Mr Conte a fêté ses 100 ans.

Avec son épouse, ce sont 77 ans de mariage qui les unissent.

Des années passées à la ferme à cultiver ensemble de la vigne mais aussi d'autres fruits.

Véritable témoin de l'évolution de notre village au fil des décennies, il en a aussi été conseiller municipal puis adjoint pendant 30 ans.

Tous ces chiffres forcent l'admiration et c'est bien naturellement que la municipalité a décidé de marquer l'événement en venant lui offrir fleurs et gourmandises.



LA MUTUELLE COMMUNALE

La mutuelle communale :

Mutualia porte un projet Social et Solidaire en accompagnant les collectivités, et s'engage à développer, une action responsable et solidaire au sein de votre commune en proposant un contrat facultatif aux administrés qui ne sont pas assurés à titre obligatoire par leur employeur.

Complémentaire santé & prévoyance

Un engagement solidaire et social

Soucieuse de venir en aide à ses habitants, votre commune a mis en place une « mutuelle santé communale » permettant :

- ✓ De **ne plus renoncer aux soins**,
- ✓ De **cesser de payer trop cher votre mutuelle** et d'**optimiser votre pouvoir d'achat**,
- ✓ De **bénéficier de tarifs négociés**, grâce à l'implication des élus locaux,
- ✓ De **profiter d'une couverture santé optimale et globale**, quelle que soit la formule choisie.

A qui s'adresse cette offre ?

Aux habitants de la ville quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans condition de ressources.

Nouveau : avec votre droit de résiliation infra-annuelle, vous pouvez désormais changer de complémentaire santé à tout moment.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les modalités.

Les avantages de cette offre

- ✓ **Des tarifs négociés**
- ✓ **4 niveaux de garanties** pour s'adapter aux besoins de chacun
- ✓ **Des conseillers Mutualia de proximité**
- ✓ **Le +** : un réseau de partenaires opticiens et une assistance 24h/24

CORONAVIRUS
Les équipes de l'équipe Mutualia restent disponibles

BESOIN D'UNE INFORMATION ? 3 SOLUTIONS

CONSULTEZ votre conseiller personnel ou votre application Mutualia	CONTACTEZ le service conseil national à votre numéro helpline ou par email	ECRIVEZ au centre de gestion mutualia ou par email
--	--	--

Respectez les consignes de comportement en matière de santé et de sécurité à tout moment.

Jessie SALLÉ
CONSEILLÈRE PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

T. 05 63 21 61 48 •
salle.jessie@mutualia.fr • www.mutualia.fr
Mutualia Alliance Santé
180 Avenue Marcel Unal - 82000 MONTAUBAN



Complémentaire santé & prévoyance

Pour les particuliers, professionnels & entreprises, associations & collectivités



La Mutuelle des territoires
mise en place sur votre commune
de FABAS

Des valeurs mutualistes appliquées à un engagement social et solidaire, au service des besoins des territoires et de leurs habitants



Plus d'informations
au
05.46.90.07.07

MUTUELLE
DES TERRITOIRES

Mutualia porte un projet social et solidaire au sein de votre commune. Retraités, indépendants, agents et inactifs, nous vous proposons de bénéficier d'une couverture santé répondant à vos besoins, à des tarifs privilégiés & sans condition.

www.mutualia.fr

" LA MAIRIE DE FABAS
S'ASSOCIE À MUTUALIA
POUR PROPOSER AUX
ADMINISTRÉS UNE
MUTUELLE COMMUNALE
À TARIF PRIVILÉGIÉ "

L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

SOYEZ

ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

Commémoration DU 11 NOVEMBRE

En cette année si particulière, la Municipalité n'a pu procéder à une cérémonie comme les années passées. En effet, c'est uniquement en compagnie de quelques conseillers que Mr le maire a œuvré pour le 11 Novembre.

Ainsi, afin que chacun puisse revivre cet instant si important dans la mémoire commune, nous vous proposons de prendre connaissance du discours qui a été prononcé. Cette année, la volonté nationale était de célébrer le centenaire de l'inhumation du Soldat Inconnu ainsi que de rendre hommage à Maurice Genevoix, écrivain et poète français, entré au Panthéon en Novembre dernier.

« C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de

la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance. 8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha. »



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TARN & GARONNE

FACEBOOK

La Communauté de communes a aussi sa page Facebook !

Depuis novembre dernier, la Communauté de communes a ouvert sa page Facebook.

Informé plus rapidement, apporter du contenu que d'autres supports de communication ne donnent pas... En un mot, vous accompagner un peu plus chaque jour ; voici la mission assignée à ce nouveau support, qui est également un levier d'échanges entre les citoyens et la collectivité.

N'hésitez pas à rejoindre la communauté en vous abonnant à notre page !



ENVIRONNEMENT

Gestion des zones humides



Face à la disparition progressive des zones humides, le Conseil départemental du Tarn-et-Garonne, en lien avec l'Agence de l'Eau, a recensé toutes les zones humides à l'échelle du département.

Six zones humides ont été identifiées sur la

commune de Fabas.

La Communauté de Communes souhaite intégrer les zones humides à sa politique de gestion des milieux aquatiques.

Ainsi, en 2019, une étude visant à identifier les zones à gérer ou restaurer prioritairement a été réalisée. La phase opérationnelle a débuté en 2020 avec la réalisation d'inventaire des animaux et de la végétation typique des zones humides sur plusieurs sites présentant de forts enjeux.

C'est notamment le cas de la prairie humide du lac de Fabas et ses abords. Ces inventaires permettront d'élaborer des propositions de gestion et de restauration adéquates.

Pour rappel, il est important de préserver ces zones car elles fournissent des biens précieux et rendent de nombreux services : épuration de l'eau, atténuation des crues, soutien en cas de sécheresse et réservoirs de biodiversité.

Pour plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes au 05 63 64 49 80.

Tri sélectif : poursuivons nos efforts !

Sur le territoire de GRAND SUD TARN & GARONNE, les habitants font des efforts incontestables pour trier leurs déchets. En 2019, près de 4 200 tonnes d'emballages, papiers et verre ont été collectés soit, près de 100 kg par habitant et par an.

Il faut toutefois, rester vigilant car les erreurs de tri appelés également « refus de tri » sont en augmentation (21.5% en 2019 vs 17.6 % en 2018). Il s'agit de déchets déposés par erreur par les usagers dans les poubelles jaunes. Ce qui n'est pas sans conséquence pour la collectivité car cela engendre des coûts supplémentaires.

PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

GRAND SUD TARN & GARONNE vous accompagne tout au long de votre projet !

Le secteur résidentiel est le 1er secteur consommateur d'énergie (41 %) et le 2ème poste émetteur de gaz à effet de serre. Aussi, dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, la rénovation des logements existant est-elle incontournable. L'augmentation du prix des énergies soulève par ailleurs les questions de perte de pouvoir d'achat et de précarité énergétique.

Pour qui ?

- Pour les habitants du territoire GRAND SUD TARN & GARONNE,
- Pour les locataires,

- Pour les propriétaires occupants,
- Pour les bailleurs.

Pour faire quoi ?

- Pour des conseils gratuits, neutres et sur mesure,
- Pour réduire votre facture énergétique (35% en moyenne pour une rénovation globale),
- Pour obtenir des aides,
- Pour améliorer votre confort,
- Pour agir localement contre le changement climatique.

Vous souhaitez passer à l'acte ?

Prenez rendez-vous, des permanences sont organisées au sein de France Services (ex MSAP) :
Grisolles : 05 63 27 05 70
Labastide-Saint-Pierre : 05 32 09 53 40

CULTURE

Réouverture des médiathèques GRAND SUD TARN & GARONNE :

Depuis 1er décembre, les médiathèques du réseau intercommunal accueillent de nouveau le public

- Tout en garantissant la sécurité sanitaire de toute la chaîne de décontamination qu'impose la manipulation des livres, CD et DVD tant en prêt à domicile qu'en consultation sur place, avec la mise en quarantaine (de 3 jours) des documents ;
- En conformité avec les préconisations des scientifiques, l'appui des organisations professionnelles et les recommandations du Ministère de la Culture
- Et en tenant compte des besoins des usagers ainsi que des spécificités du territoire et des particularités des 14 équipements de lecture publique.



Circuit Des Vignes



Profitez du Circuit des Vignes, un chemin de randonnée mis en place par la Communauté de Communes et s'étendant largement sur Fabas. D'une distance de 14 km (soit 1h environ à vélo), vous n'aurez aucune difficulté à le réaliser en famille.

Vous découvrirez ainsi tout le charme de notre village et des environs.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes ou aux offices de tourisme intercommunaux de Montech ou de Verdun-Sur-Garonne.



L'ÉCOLE DU GRAND CHÊNE



RENTRÉE 2020

L'école comporte trois classes soit 81 élèves répartis de la petite section au CP.



- **Classe des élèves de petite section moyenne section**

Mme Kagan Laure et Mme Bonneville Laetitia (le vendredi) ont en charge cette classe de 26 élèves (18 élèves de petite section et de 8 élèves de moyenne section). Elles sont accompagnées par Mme Durieu Mélanie (atsem)

- **Classe des élèves de moyenne section grande section**

La directrice Mme Courbières Virginie accueille dans sa classe 27 élèves (11 élèves de moyenne section et 16 élèves de grande section). Mme Guiraud Sabrina l'accompagne en tant qu'atsem.



- **Classe des élèves de GS/CP**

Mme Gourcy Muriel est l'enseignante de cette classe composée de 22 élèves de cp et de 6 élèves de grande section soit un total de 28 élèves.



La rentrée scolaire a eu lieu pour tous les élèves le mardi 1er septembre 2020. Cette rentrée est particulière puisqu'elle fait suite à une année scolaire 2019-2020 fortement perturbée par la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement.

Le travail donné à distance lors du confinement par les enseignantes a été réalisé avec sérieux par les élèves. Ainsi pour cette rentrée

2020 nous ne pouvons que féliciter ce partenariat entre l'école et les familles car il a permis aux élèves de ne pas prendre trop de retard au niveau scolaire. Chaque classe sort en récréation en décalé afin de limiter le brassage des élèves, les élèves sont toujours accueillis dans le respect des gestes barrières, l'aération des classes a lieu plusieurs fois par jour, des mouchoirs jetables sont à disposition

des élèves, une distanciation entre les groupes a été mise en place, le lavage des mains a lieu plusieurs fois par jour et le port du masque est désormais obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans. Tous ces aménagements font partis du nouveau protocole sanitaire et visent à lutter contre la propagation du virus.

PROJET SCOLAIRE 2020/2021

Les manifestations de l'année:



Spectacle de magie :

le lundi 7 décembre

Les élèves ont assistés à la salle des fêtes à un spectacle de magie sur le thème de Noël « Soyeux Noël »



Séance de cinéma :

en janvier tous les élèves auront la joie de se rendre au cinéma de Fronton pour assister à une projection.

Film et date en attente.

« Entrez c'est ouvert ! » :

les familles sont invitées à venir assister à des moments de classe et à participer avec leurs enfants à des activités proposées par les enseignantes. A ce jour nous ne savons pas si cette manifestation sera compatible avec le protocole sanitaire.

Carnaval des écoles :

cette année le carnaval aura lieu dans chaque école afin de limiter le brassage des élèves.

Sortie de fin d'année :

journée à « la ferme pédagogique de cinquante » pour découvrir les petites bêtes du jardin : initiation à la reconnaissance et sensibilisation à la diversité suite à une chasse aux insectes en milieu naturel

Spectacle de fin d'année :

le vendredi 11 juin (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire). Les élèves présenteront un spectacle sur le thème des « Petites bêtes »!

*Les enseignantes et les atsems souhaitent
une belle réussite scolaire à tous leurs élèves !*



CENTRE DE LOISIRS CAP'S DÉCOUVERTE

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE À CAP'S DÉCOUVERTE !

L'année 2020 est une année sous le signe de l'adaptabilité et de la nouveauté !!

En effet, le petit nouveau, prénommé Covid-19, nous a confronté à des défis, très réels, pour arriver à le faire accepter par tous, et apprendre à vivre avec lui...

Les différents protocoles sani-

taires qui ont été mis en place pour lutter contre ce dernier, ont été nombreux et contraignants. La désinfection, le lavage des mains permanent, le non-brassage des enfants sont des contraintes auxquelles nous avons dû nous adapter.



L'équipe d'animation a su se réinventer : occuper les enfants par petits groupes, organiser des jeux sans contact physique, privilégier les travaux manuels individuels. Malgré la sensation donnée de diminuer la qualité et la richesse des activités, en raison du contexte et de ses contraintes, l'équipe reste attentive aux besoins des enfants accueillis. Nous ressentons qu'ils ont envie de se dépenser et de respirer. Un grand merci à tous les agents de l'accueil de loisirs et de l'école de Fabas, que vous trouverez ci-dessous, ainsi qu'à François et Julien, agents techniques, et Brigitte, secrétaire de la mairie de Fabas.

Les temps de loisirs participent à l'éducation de l'enfant et lui offrent la possibilité de s'approprier un en-

vironnement et des expériences. Il représente un troisième pôle dans la vie de l'enfant, à côté de l'école et de la famille, et permet de construire des relations différentes avec le village, l'école, d'autres structures (clubs sportifs, écoles artistiques...), d'autres environnements et d'autres enfants. Ainsi, il s'agit pour chaque enfant et chaque jeune de favoriser : - sa créativité, - sa prise de responsabilité, - la pratique d'activités de qualité, - le développement de son autonomie, dans un contexte ludique.



Malheureusement, pour cette année, toutes nos sorties ont été annulées. Mais rien ni personne ne nous a empêché de fêter Noël un peu avant l'heure !

Le mercredi 9 décembre, 49 enfants ont pu assister à deux spectacles de Noël : les maternelles ont pu découvrir pourquoi il y avait des sapins à Noël et les élémentaires auraient pu croire à l'histoire de Cendrillon, mais sont partis en quête de la musique du cœur du monde. Un bon goûter de crêpes et de « chocolat chaud maison » élaboré par Jean-Christophe, notre cuisinier, a permis de patienter jusqu'à l'arrivée, très discrète, du Père Noël, qui a laissé de nombreux cadeaux sous le sapin ainsi qu'un message vidéo. Un grand merci à l'association des Parpahols qui nous a offert un vidéo projecteur.

Et oui, malgré le port du masque et les nombreuses contraintes imposées, les enfants ont su s'adapter très rapidement et ont vraiment mérité ce délicieux moment convivial et chaleureux !

L'inquiétude de voir persister ce contexte est présente. Espérons que l'année 2021 soit meilleure !

Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à nous contacter
au 05.63.27.64.47
ou par mail à l'adresse
capsdecouverte@netcourrier.com.

Audrey Ucay,
directrice de Cap's Découverte

ASSOCIATIONS

LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION A.C.C.A DE FABAS



Les chasseurs et le bureau de l'ACCA sont heureux de présenter à tous les habitants de FABAS tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et surtout de bonne santé dans cette période sanitaire difficile.

Avec le confinement la chasse, comme d'autres activités de plein air, a été fermée, mais après un arrêté Préfectoral du 8/11/20, l'ACCA a été obligée d'organiser des battues de régulation sur les sangliers, les renards et sur les chevreuils pour réaliser le plan de chasse.

Ekolien : Le portail d'éducation à la nature des Fédérations des chasseurs



Malgré des prélèvements en hausse sur les 250 000 hectares de surfaces chassables par les 7000 chasseurs du Tarn et Garonne, la population des sangliers continue de croître sur le département, occasionnant également des problèmes de sécurité sur les routes. Il y aurait deux chocs par jour entre un véhicule et un sanglier ou un chevreuil.

En 2019 l'indemnisation des dégâts représente une enveloppe de 80 millions d'euros payée intégralement par les chasseurs, mais pour le Président des chasseurs Willy Schraen, cela appelle une responsabilité financière élargie à d'autres acteurs sous peine de mettre en faillite certaines Fédérations départementales de Chasseurs...

ASSOCIATION LES CLUBS DES AMANDIERS

Année 2020- Année très spéciale !

Avec la covid, pas de réunion, pas de repas, pas de fête !!

Et pourtant, Mr Raymond CONTE a eu 100 ans cette année. Même si le Club a "marqué le coup" nous espérons nous rattraper l'année prochaine.

En cette fin d'année nous avons décidé d'offrir quelques douceurs avec nos vœux pour tous nos adhérents

A tous les Fabasiennes et Fabasiens
nous vous souhaitons joies, bonheur et santé pour 2021
Et surtout plus de covid !

Le Bureau

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION AMBIANCE FABIASSIENNE

L'année 2020 a été l'année des bouleversements. Covid oblige, nous avons fait évoluer notre programme d'animations au gré des exigences sanitaires.

Ainsi, les concours de belote qui avaient lieu 1 vendredi soir par mois et réunissait 12 duos ont été mis en veille dès le mois de mars et nous espérons pouvoir les reprendre en 2021.

La fête de l'été a été repoussée en Septembre sur 2 jours avec le désormais traditionnel marché gourmand le samedi soir et le retour de l'apéro fabasien le vendredi soir. Ces 2 soirées ont été un grand succès et les habitués audacieux ont rencontrés des nouveaux habitants curieux de découvrir le village et son ambiance.

Cette saison fut courte mais joyeuse et intense.

C'est avec enthousiasme que nous avons accueilli de nouveaux membres désirant s'impliquer dans l'association avec la même envie : celle de proposer des animations à tous les fabasiens désireux de partager de bons moments.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette belle année de festivités : les membres actifs, les partenaires et prestataires, les fabasiens venus à notre rencontre et les employés communaux pour l'aide apportée au cours de l'année.

Pour suivre notre actualité, connectez-vous à Panneau Pocket et mettez en favori « Fabas » ou bien visitez notre page Facebook « Ambiance Fabassienne »



ASSOCIATION VIVE LA VIE



Implantée depuis 2007 à Fabas, l'association vive la vie propose des ateliers avec la méthode Montessori à travers ses différentes activités pour enfants et adultes.

POUR LES ENFANTS

Pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent manipuler le matériel lors des ateliers sensoriels pour qu'apprendre reste un plaisir !



POUR LES ADULTES

Sur un cycle de cinq samedis, ou sur une semaine, les adultes se forment à la pédagogie Montessori :

- **Le cycle niveau 1** : « Petite enfance »
- **Le cycle niveau 2** : « Les quatre opérations »
- **Le cycle niveau 3** : « Le français »

Ces formations (éligibles au fonds de formation) sont ouvertes à tous les adultes, parents et professionnels : enseignants, assistantes maternelles, animateurs, désirant s'enrichir d'une nouvelle pédagogie.

Des formations et conférences sur mesure à vos besoins peuvent être créées.

Cette année des conférences ont été données dans différentes écoles et organismes : RAM, librairie trainerie à Sarrant (32)... sur l'accompagnement à l'éducation.

BELLE ET JOYEUSE ANNÉE 2020 À VOUS TOUS

Jacques Tellier; Édicateur
et formateur Montessori diplômé.
www.vive-le-vie-montessori.fr

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION « LES FABYLETTES »

La commune de Fabas est heureuse de compter une nouvelle association : « Les Fabylettes ».

« Il y a un an, quelques passionnés de « Mob » ont décidé de donner une nouvelle vie aux bolides de leur adolescence. »

Un peu de mécanique par-ci, quelques balades par-là, le tout agrémenté des pauses/pannes inévitables et l'idée de créer leur association « Les Fabylettes » était née : comprendre « Les mobylettes de Fabas ».

Association ouverte de 14 à 99 ans, avec pour maître mot la convivialité.

Une pincée de nostalgie, une bonne dose de bonne humeur, telles sont les composantes des Fabylettes, pour retrouver les sensations de leur « jeunesse ».

Au plaisir des virées du début, un coup d'arrêt a été donné, hélas, par l'arrivée du COVID.

Depuis, les retrouvailles trop rares se sont faites pendant la pause estivale, en tous petits comités et à nouveau tout est actuellement en stand-by, et remis à une date ultérieure.

A noter que le groupe s'est encore enrichi de nouveaux membres, puisqu'est né un mini « Fabyulous », et deux sont en préparation (effet confinement ???).

Chaque petite famille a aménagé sa monture en fonction de ses besoins - qui un siège supplémentaire, qui une petite remorque- et tous attendent avec impatience de retrouver et découvrir les jolies petites routes du département.

La « mobylette-balai » sera bien évidemment de rigueur pour assister, grâce au président-mécano et sa trousse miraculeuse, ces vénérables deux-roues »

Le bureau de l'association :

Président : Aymeric Poupon

Trésorière : Priscilla Olivier

Secrétaire : Mélanie Biheran

Pour contacter l'association

vous pouvez envoyer un Courriel à :

lesfabylettes@outlook.fr

ASSOCIATION LES PARPALHOLS

L'association « Les Parpalhols » se mobilise chaque année afin de récolter des fonds qu'elle reverse aux deux écoles de Fabas et Canals. Grâce à ces fonds, l'association apporte un soutien utile à la vie scolaire et périscolaire des écoles. Elle permet notamment le financement des sorties, animations et l'achat de fournitures. En 2020, malgré la crise de la Covid-19, l'association a pu redistribuer 1000€ à chaque école et 300€ au CLAE/ALSH.

En raison de la situation sanitaire de 2020, les membres du bureau ont suspendu toutes les manifestations réunissant du public telles que la traditionnelle vente de crêpes le vendredi avant les vacances de la Toussaint, le goûter de Noël, le loto, la kermesse. Cependant, les bénévoles de l'association sont restés mobilisés. Ils ont proposé pour Noël la vente d'un torchon personnalisé avec les dessins des enfants des deux écoles.

Les projets pour 2021 sont l'organisation d'une tombola, la vente de madeleines Bijou et de plants potagers. Si la situation sanitaire le permet un loto et la kermesse seront envisagés.

« Les Parpalhols » ont toujours besoin de plus de bénévoles. Vous souhaitez contribuer à l'amélioration de la vie scolaire des enfants de nos villages ?

Alors n'hésitez pas à nous contacter.

Présidente : Isabelle Paltou,

secrétaire : Sandra Moser

Contact : [lesparpalhols\(at\)gmail.com](mailto:lesparpalhols(at)gmail.com)



**Les membres de l'association vous souhaitent
une belle année 2021.**

RÈGLES DE VIE DU VILLAGE

ANIMAUX DOMESTIQUES - Cas de divagations

Des cas de divagation de chiens perdurent. Le code rural précise dans son article L211-23, la notion de divagation :

« Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou est éloigné de la personne qui en est responsable d'une distance de plus de 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. »

La divagation d'animaux sur la commune ne se limite pas seulement aux chiens. Quel que soit l'animal, les propriétaires s'exposent à une verbalisation.

De plus, les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, notamment en ce qui concerne les conditions de détention de ces animaux et la localisation du lieu d'attache ou d'évolution extérieure aux habitations et ceci de jour comme de nuit. Un chien qui aboie à longueur de journée est un trouble anormal au bon voisinage.

TRAVAUX ET TONTE – Horaires à respecter

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tels que les tondeuses à gazon, les taille-haies, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, les scies mécaniques...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables, du lundi au samedi : de 8h à 12h et de 14h à 20h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

(Arrêté préfectoral n° 04-1076-article 15)

USAGE DU FEU et PREVENTION DES INCENDIES

L'arrêté préfectoral n°06-982 du 11 mai 2006 rappelle la réglementation à respecter en matière de prévention des incendies :

- Les travaux agricoles : de nombreux départs de feu peuvent être liés à l'usage de machines agricoles. Ces dernières par choc ou projection génèrent des étincelles pouvant enflammer une végétation devenue très sèche. Il convient donc d'éviter leur usage aux heures les plus chaudes de la journée ou en cas de vents significatifs.
- L'usage du feu par les particuliers : il est défendu aux propriétaires et à leurs ayants-droits de porter ou d'allumer du feu, notamment sous les formes suivantes : écobuage, brûlage de chaumes, pailles et déchets de récolte laissés sur place et incinération de végétaux coupés, dans les zones vulnérables au risque incendie.
- Les activités et travaux sur les chantiers, ateliers ou en usine : l'utilisation de machines-outils, type disqueuse, poste à souder, chalumeau ou tout dispositif pouvant générer un départ de feu est à proscrire au contact direct de matière végétale ou inflammable.

TAPAGE NOCTURNE

Entre 22h et 7h du matin, les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis d'une amende de 3ème classe (Arrêté préfectoral n° 04-1076-article 18).



DEPOTS SAUVAGES

Le dépôt illicite d'objets est punissable d'une amende de 2ème classe. Le dépôt illicite d'ordures expose son auteur au paiement d'une amende de 38 €.

(Article R632-1 du Code Pénal)

TOP 10 DES ERREURS DE TRI À ÉVITER

20% DE SON CONTENU N'Y A PAS SA PLACE

- MASQUES CHIRURGICAUX DANS UN SAC FERMÉ
- POLYESTÈRE ET LISSAGE EN DÉCHÈTERIE
- BIDON DE PÉTROLE COMBUSTIBLE VERDIFRISÉ EN DÉCHÈTERIE
- COUCHES DANS UN SAC FERMÉ
- ORIGINES MÉNAGÈRES
- VERRE DANS LA BORNIE À VERRE
- DÉCHETS VERTS EN DÉCHÈTERIE
- LITIÈRE ANIMALE DANS UN SAC FERMÉ
- JOUETS & DOULEURS EN PLASTIQUE EN DÉCHÈTERIE
- SERVIETTE EN PAPIER ET ESSUIE-TOUT DANS UN SAC FERMÉ

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON
Tous vos emballages doivent être mis en vrac dans le sac jaune de tri sélectif.

EMBALLAGES EN VERRE
Bouteilles en verre, pots et bocaux en verre.

PAPIERS
Journaux, magazines, prospectus, cahiers, livres, notes, feuilles, cartons, enveloppes, lettres.

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE
Métaux, déchets de verre, déchets de plastique.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
Un ambassadeur du tri est à votre écoute : ambassadeur@grandsud82.fr ou consultez le guide du tri détaillé : www.grandsud82.fr

GRAND SUD Tarn & Garonne
Communauté de communes

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES
Liberté Égalité Fraternité

ARRÉTONS LES VIOLENCES

CONFINEMENT

Luttons ensemble contre les violences faites aux femmes.
En cas de danger immédiat, pas besoin d'attestation de déplacement pour fuir.

VOUS ÊTES DANS UNE SITUATION DE DANGER IMMÉDIAT ?

Appelez le **17** Envoyez un SMS **114**

BESOIN D'UNE ÉCOUTE ?

Appelez le **3919**

BESOIN DE FAIRE UN SIGNALEMENT ANONYME ?

Rendez-vous sur la plateforme arretonslesviolences.gouv.fr

En Tarn-et-Garonne, victimes, témoins, appelez
06 81 82 00 00 Montauban, Castelsarrasin
06 81 82 00 02 Autres communes du département



médiation pour Aidants & Aidés

Un nouveau service à destination des familles en Tarn et Garonne

L'EMF82 - Plateforme départementale de médiation familiale co-gérée par l'UDAF et la SAUVEGARDE DE L'ENFANCE - vous propose un espace de médiation familiale pour renouer le dialogue, gérer des situations conflictuelles, trouver ensemble des solutions.

Quand penser à la médiation aidants/aidés ?

Le recours à la médiation familiale peut s'avérer aidant lorsque les conséquences de la perte d'autonomie, de la maladie, des difficultés liées à une addiction, de la dépendance, du processus de vieillissement d'un proche ou encore l'accompagnement d'une personne en situation de handicap entraînent des incompréhensions, des désaccords face aux décisions à prendre, un risque de conflits et détériore la qualité des relations dans une famille.

La réflexion autour de la réorganisation familiale peut porter sur différents sujets : cohabitations conflictuelles, accueil d'un proche en établissement spécialisé, organisation de l'aide à domicile, impact des difficultés liées à la perte d'autonomie ou au handicap sur les relations conjugales et familiales, décision d'une mesure de protection juridique, désaccords rencontrés au sein d'une fratrie, question autour de l'obligation alimentaire, tensions avec l'institution qui accueille un proche...

Le médiateur reçoit dans un Espace confidentiel. Il accueille la parole de chacun sans jugement et ne prend pas parti. Il soutient l'un et l'autre et permet l'exploration d'options en vue de prendre des décisions qui conviennent à chacun et à tous.

De quoi parle-t-on en médiation familiale ?

Tous les sujets dont les personnes souhaitent parler peuvent être abordés. Il peut s'agir de questions financières, de l'organisation du quotidien, du réaménagement d'un projet de vie mais aussi de sujets plus personnels et intimes, tels la communication en famille, les liens dans une fratrie, les relations dans le couple.

On y parle aussi de ce qui se passe pour chacun quand les rôles sont bousculés et qu'il faut pouvoir trouver ou retrouver sa place. Les personnes ont l'opportunité de pouvoir exprimer leur ressenti et leur perception et d'entendre le point de vue des autres.

Comment se déroule une médiation ?

Après un entretien gratuit d'information, notre service de médiation vous propose une médiation sous forme de séance individuelle, conjointe ou familiale. Le service intervient sur tout le département. Lorsque cela s'avère nécessaire, les RV de médiations peuvent s'organiser à domicile. Notre convention avec la CAF vous permet de bénéficier d'un tarif réglementé et évalué selon les revenus de chacun.

A qui s'adresser ?
Katia LAVAL - Médiatrice Familiale
Espace Médiation Famille
5 A boulevard Gustave Garrisson
82000 MONTAUBAN
05 63 63 54 37

La médiation Aidants/Aidés Un espace pour...

- Accompagner la réorganisation familiale
- Renouer le dialogue
- Apaiser les tensions
- Trouver ensemble des solutions



Nouveau service « paiement de proximité »

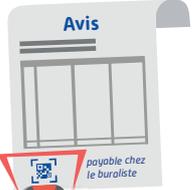


Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Comment payer ?

- 1 Vérifiez que votre avis, comporte :
- un QR code
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement
- 2 Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

AU QUOTIDIEN

BIENVENUE

La Pizza Mobile

Le camion à pizza «La Pizza Mobile»
Il est présent chaque mercredi soir,
en face de la Mairie.



Les Habituelles		Les Régionales	
MARGARITA Tomate, mozzarella, viâtes	8 €	PAYSANNE Tomate, champignons de paris, tomates, œuf, mozzarella, parmesan	12 €
REGINA Tomate, jambon blanc, mozzarella	10 €	GERSOISE Crème fraîche, champignons de paris, magret frais, gressin, mozzarella, parmesan	13 €
ROYAL Tomate, champignons de paris, jambon blanc, mozzarella, viâtes	11 €	Les Fromages	
CALZONE Tomate, champignons de paris, jambon blanc, œuf, mozzarella	12 €	CHEVRE Tomate et crème fraîche, chèvre, mozzarella, miel	11 €
ROMANA Crème fraîche, champignons de paris, tomates, mozzarella, parmesan	12 €	4 FROMAGES Tomate et crème fraîche, mozzarella, chèvre, râpé, emmental	12,50 €
KEBAB Crème fraîche, viande de boeuf, légumes, mozzarella	12,50 €	SAVOYARDE Crème fraîche, pain de terre, mozzarella, raclette, reblochon, pancetta	13 €
CHORIZO Crème fraîche, porc de pays, chorizo, mozzarella	12,50 €	Plaques Lunch	
TEXANE Tomate, viande hachée de boeuf, légumes, pain, œuf, parmesan	12,50 €	REGINA Tomate, jambon blanc, mozzarella	30 €
Les Légumes		ROYAL Tomate, champignons de paris, jambon blanc, mozzarella, viâtes	32 €
L'ESTIVAL (ou VEGAN sans fromage) Tomate, légumes frais (aubergine, courgette, zucchini, courgette, courgette)	12 €	PAYSANNE Tomate, champignons de paris, tomates, œuf, mozzarella, parmesan	34 €
Les Poulets		4 FROMAGES Tomate et crème fraîche, mozzarella, chèvre, râpé, emmental	34 €
POULET BASQUAISE Tomate, poulet, paprika, oignons, mozzarella, parmesan	12,50 €	Boissons	
POULET FORESTIER Crème fraîche, champignons de Paris, poulet, mozzarella, parmesan	12,50 €	Coca cola 33cl	2 €
L'INDIENNE Crème fraîche, poulet mariné aux épices, mozzarella	12,50 €	Fanta 33cl	2 €
		Ice tea 33cl	2 €
		Oasis 33cl	2 €
		Heineken 33cl	2,50 €
		Eau Cristaline 60cl	1,50 €
		Perrier 33cl	2 €
		Vin rouge 0,75l	7,50 €
		Vin rosé 0,75l	7,50 €

07 49 09 59 15

Nomade Hairtruck

Retrouver le camion NOMADE à partir du mois de décembre 2020:



Découvrez **NOMADE**, véritable petit cocon de bien être.
Un endroit chaleureux et intimiste dans le quel Pauline se fera
un plaisir de vous coiffer, au plus proche de chez vous.

A Fabas, toute la journée, un mercredi sur deux. 06 83 64 26 45



nomade hairtruck

CONTACT UTILES

MAIRIE

Tél : 05.63.67.30.57 ou
09.61.05.26.61

Email :
mairie.fabas@info82.com

Notre secrétaire de mairie, Brigitte CAUMARTIN, vous accueille :

- Le Mardi de 9H à 12H,
- Le Mercredi de 9H à 12H30 et de 13H30 à 18H,
- Le Vendredi de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H.

ÉCOLE - CENTRE DE LOISIRS

École de Fabas : 05.63.67.34.77

École de Canals : 05.63.64.13.55

ALAE-ALSH de Fabas/CANALS : 05.63.27.64.47

ASSOCIATIONS

AAAPMF 82 : 06.62.67.31.84 (Mr Philippe Rousselin)

ACCA : 06.82.25.16.67 (Mr Claude Bonnet)

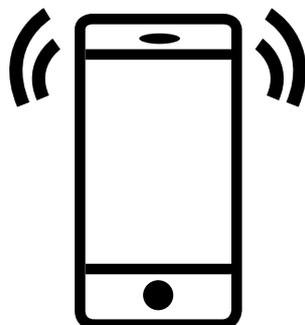
Ambiance Fabassienne : 07.50.41.73.13 (Mr Elliott Luc)

Club des Amandiers : 05.63.02.86.85 (Mme Yvette Poirier)

Les Fabylettes : lesfabylettes@outlook.fr (Mr Aymeric Poupon)

Les Parpalhols : lesparpalhols@gmail.com (Aurélie MALM)

Vive la vie : 05.63.02.62.45 (Mr Jacques Tellier)



URGENCES

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Appel d'urgence européen :
112

**Numéro d'urgence par
SMS pour les Sourds et
malentendants :** 144

Sans-abris : 115

Allô enfance en danger : 119

Enfants disparus : 116 000

**Centre de secours
de Montauban :** 06.63.91.65.10

Gendarmerie de Grisolles :
05.63.27.04.30

**Trouver une pharmacie de
garde :** 3237

Trouver un médecin de garde :
3966

Hôpital de Montauban :
05.63.92.82.82

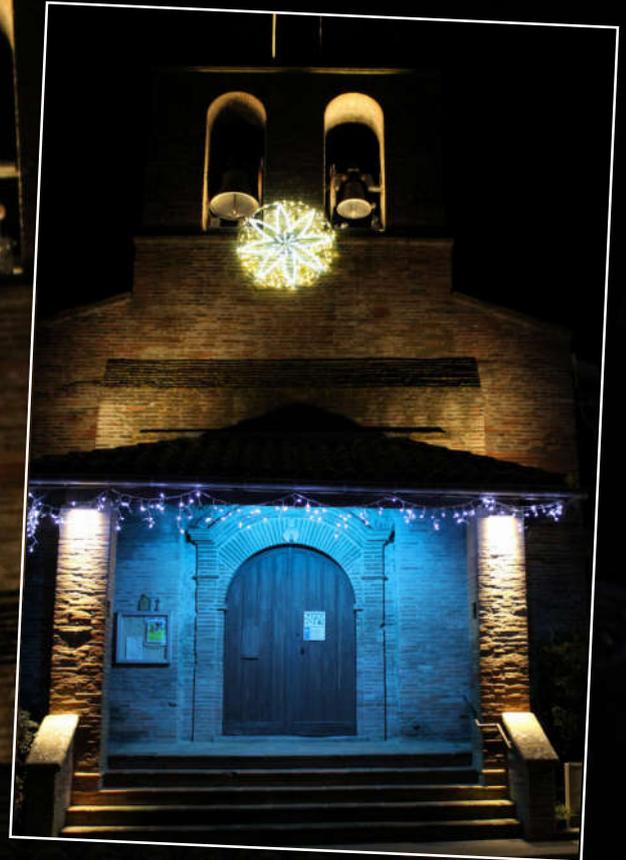
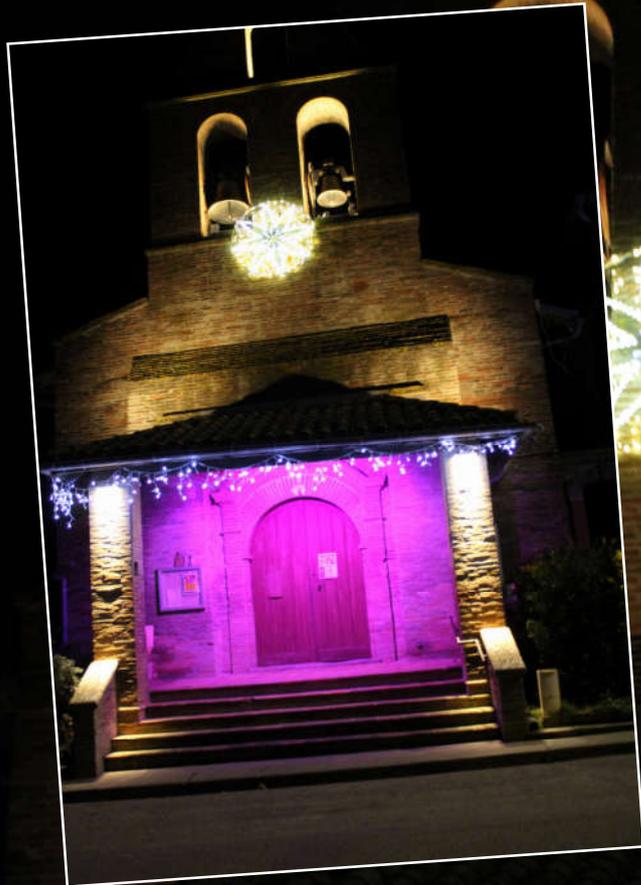
Centre antipoison :
05.61.77.74.47

**Dépannage électricité
(ERDF) :** 09.72.67.50.82

Dépannage gaz (GRDF) :
0800.47.33.33

**Urgence vétérinaire (Mon-
tauban) :** 05.63.63.20.80.32

SPA du Ramier (Montauban) :
05.63.20.80.32



REMERCIEMENTS

Pour avoir participé à l'élaboration de ce bulletin municipal, nous tenons à remercier :

Mme Brigitte CAUMARTIN, secrétaire de Mairie,
Mme Virginie COURBIERES, directrice de l'École de Fabas,
Mme Audrey UCAY, directrice du Centre de loisirs de Fabas,
Mr Claude BONNET, président de l'association ACCA,
Mr Elliott LUC, président de l'association Ambiance Fabassienne,
Mme Yvette POIRIER, présidente de l'association Le Club des Amandiers,
Mr Aymeric POUPON, président de l'association Les Fabylettes,
Mme Isabelle PALTOU, présidente de l'association Les Parpalholts,
Mr Jacques TELLIER, président de l'association Vive la Vie,
La Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne.
Les membres de la Commission Communication,
L'ensemble du Conseil Municipal,
Un grand merci à tous !

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter
l'actualité de la commune :

- Via notre site internet : <http://www.fabas82.fr/>
- Via l'application smartphone PanneauPocket en mettant Fabas en favori